



# Rapport moral 2026



APARDAP ASSEMBLEE GENERALE 2026



# Rapport Moral de l'APARDAP

## Assemblée Générale 2026

27/03/2026

Bonjour à toutes et tous et bienvenue à l'Assemblée Générale 2026 de l'APARDAP,

Merci pour votre présence à ce temps fort de notre association.

Il est d'usage de vous présenter tout d'abord le rapport moral et, cette année, nous allons le faire à 2 voix. Je fais l'introduction, Robert vous parlera des points marquants de l'année 2025 et je terminerai en vous exposant nos perspectives et objectifs pour 2026.

Il est aussi d'usage de remercier tous les acteurs internes et externes qui contribuent à la vie de notre association. L'APARDAP, c'est d'abord nos accueillis et nos filleuls. Nous allons leur donner la parole tout à l'heure car, je tiens à le rappeler, ils sont au cœur de toutes nos actions. C'est ensuite nos bénévoles car l'APARDAP est une association de bénévoles sans qui rien n'est possible. C'est notre salariée, Kadi, notre précieuse secrétaire à la patience infinie et c'est de la jeunesse avec nos volontaires en service civique et nos stagiaires qui partent toujours trop tôt.

Mais la liste ne s'arrête pas là car l'APARDAP, c'est un réseau de parrains/marraines. Plus de 1500 personnes ont parrainé plus de 2000 filleuls depuis le début du parrainage républicain en 2003. C'est aussi un grand nombre de sympathisants, adhérents, donateurs qui nous apportent chacun à leur manière un soutien indispensable.

Merci à toutes et tous.

Nous tenons à remercier aussi la ville de Grenoble et l'ancienne équipe municipale pour l'aide constante qu'elle nous a apportée. Merci tout particulièrement à plusieurs élus sortants qui ne se sont pas représentés. Je voudrais citer en particulier Emmanuel Carroz, Annabelle Bretton, Christine Garnier et j'en oublie certainement d'autres. Nous souhaitons que cette relation de confiance se poursuive avec la nouvelle équipe municipale ainsi qu'avec toute l'équipe de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne toujours très attentionnée à notre égard.

Je termine cette séquence de remerciements par un salut amical à tous les autres élus de l'Isère qui nous soutiennent fidèlement ainsi qu'aux nombreuses associations et organisations partenaires dans nos actions, certaines sont représentées ce soir. Merci pour votre aide et votre présence à tous.

Sur le plan international, à la guerre en Ukraine s'ajoute maintenant une nouvelle guerre au Moyen Orient. Nous le savons, les guerres génèrent toujours leur lot de souffrances, de déracinements et d'exilés. Celle-ci pourrait entraîner aussi des mouvements de population si elle s'installe durablement dans cette région. Saurons nous accueillir en France et en Europe les exilés de ces pays comme nous l'avons fait pour les exilés Ukrainiens ?

En France, l'année 2025 n'a pas été une année facile pour les personnes étrangères qui sont venues chercher refuge dans notre pays.

Je vais laisser Robert parler des événements et de nos actions majeures au cours de 2025.

-----  
*Pour commencer, 2025 a été marquée par les mauvais coups de l'état français envers les étrangers.*

*En janvier c'est l'abrogation de la circulaire Valls de 2012, il n'y a plus de critères pour accéder à une régularisation hormis 7 ans de présence en France au lieu de 5 précédemment, tout en restant bien sûr à l'appréciation préfectorale.*

*En mai c'est le durcissement des conditions pour la naturalisation avec le niveau de français B2 et le passage d'un examen de connaissance civique.*

*En mai également la liste actualisée des métiers en tension est publiée, 16 mois après la loi de janvier 2024 et la création du titre de séjour "métiers en tension".*

*En octobre enfin une circulaire détaille les conditions de l'examen de connaissance civique pour obtenir une première carte pluriannuelle ou de résident, en plus du niveau de français B1.*

*Le message envoyé aux étrangers est clair : "On ne veut pas de vous"*

*Et l'Apardap dans tout ça ?*

*Face au défi du rehaussement des niveaux de français requis, il est heureux que l'équipe de formateurs se soit considérablement renforcée. Merci à eux.*

*L'accueil juridique n'a pas cédé au découragement, même si les premières demandes de séjour se raréfient parce que le risque d'une OQTF de trois ans est bien là, et si les renouvellements deviennent très difficiles. Il a fallu aussi faire avec les nombreux dysfonctionnements de la Préfecture et de la plateforme ANEF, qui donnent l'impression d'avoir affaire à une boîte noire dont rien ne sort, ou si peu.*

*L'année dernière, à cause de la dissolution de l'assemblée nationale nous n'avons pu organiser que deux cérémonies de parrainage. Comme à chaque fois, la fraternité était au rendez-vous, et franchement ça fait toujours du bien. Pierre y reviendra.*

*En mai 2025, nous avons pu loger quatre femmes par une opération collective menée à bien grâce à l'organisme qui gère le parc immobilier des collectivités locales, à plusieurs bénévoles et une cagnotte bien remplie qui a permis les travaux nécessaires. Nous en aurons un témoignage tout à l'heure.*

*Tout au long de l'année dernière, la troupe des indisciplinés a présenté son nouveau spectacle "Mines de rien et terre promise", avec à chaque fois un succès bien mérité et une occasion pour le public de découvrir les difficultés que rencontrent les étrangers voulant s'établir chez nous. Nous saluons toutes celles et ceux qui participent à ces événements très importants pour lutter contre la diffusion des idées nauséabondes.*

*Du côté des volontaires en service civique, nous avons pu bénéficier d'un recrutement quasi continu et de leur engagement dans nos actions. Elles et ils ont aussi engagé une documentation bienvenue de leurs missions, nous les en remercions.*

*En novembre eu lieu notre séminaire annuel, avec le thème "accueil et rencontre", et une intervention remarquée d'Olivier Daviet du Caméléon. Les ateliers de restitution de l'après-midi ont démontré la pertinence de ce sujet. Merci aux bénévoles qui ont pris en charge l'organisation de ce séminaire marquant.*

*Depuis la fin de l'année dernière une salle de la métropole est occupée par des personnes sans papiers ni logement demandant à être hébergées, nous les soutenons bien sûr dans cette démarche qui a déjà*

*abouti partiellement. De même nous soutenons les actions visant à mettre en place une politique de réquisition des logements inoccupés.*

*Et ailleurs ?*

*L'Apardap a été très impliquée dans Migrants en Isère, la CISEM et la coordination Bougetapref38, dont le combat continue malgré des améliorations apportées par la préfecture, sous la contrainte du Tribunal administratif. Et depuis novembre Bougetapref38 a pris contact avec des collectifs d'autres départements, cela va déboucher sur une action commune en juin prochain réunissant plusieurs grandes villes de France. A suivre...*

*Avant de laisser la parole à Pierre pour les perspectives de cette année, je voudrais souligner qu'un pays qui n'accueille pas et qui n'intègre pas s'appauvrit sur tous les plans, malheureusement c'est le cas de la France.*

-----

Pour 2026 et au-delà, l'APARDAP va poursuivre toutes ses activités car notre objectif est d'apporter l'aide la plus large possible aux personnes exilées.

Il y a beaucoup de chose à dire, je vais en citer 5.

#### 1<sup>er</sup> point : l'aide juridique et sociale

Il est primordial de continuer à aider nos accueillis et filleuls à obtenir des papiers et des droits, et ensuite à pouvoir les conserver. Cette aide se fait sous 2 formes :

- Un accompagnement individuel qui s'appuie sur l'expertise et la ténacité de nos bénévoles et nous avons encore besoin de ressources nouvelles pour poursuivre et développer cette action. Je voudrais insister en particulier sur l'aide financière que nous apportons pour les démarches administratives des accueillis. Nous sommes une des rares associations à le faire et je lance un appel aujourd'hui car nous allons être dans l'obligation de suspendre cette aide faute, non pas d'argent mais de bénévoles pour gérer cette action. Nous avons un besoin urgent d'un trésorier ou d'un.e trésorière dédié(e) à cette gestion pour remplacer Sylvie que je remercie ce soir pour le travail remarquable qu'elle a effectué au sein du Comité des Aides.

- Un travail militant avec les autres associations et organisations qui s'est structuré dans la coordination BougeTaPref'38. L'APARDAP y est engagé avec détermination depuis 2 ans. Nous allons poursuivre aussi cette action collective dans notre département et au niveau national car nous sommes opiniâtres et car l'union fait la force.

### 2ème point : la formation

Pour aider nos accueillis à s'intégrer et à obtenir des papiers, nous devons aussi continuer et développer toutes nos actions de formation. Elles concernent plus que jamais l'apprentissage du français car apprendre le français est une nécessité pour beaucoup d'accueillis mais en plus il faut qu'ils apportent la preuve de leur niveau de français. Notre aide leur permet déjà de s'y préparer mais le besoin va augmenter. Ce sera le cas aussi avec une aide numérique que nous avons déjà mise en place pour les aider à préparer l'examen des connaissances civiques.

Je voudrais insister également sur la nécessité de proposer des formations dans le domaine du numérique et pour l'acquisition des connaissances de base qui manquent aux personnes étrangères peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine. Nous le faisons à l'APARDAP et nous allons continuer à le faire mais je tiens à souligner une expérimentation qui a débuté au mois de février 2026 avec d'autres associations dans les locaux de 3aMIE pour proposer des cours de math, d'histoire-géographie, de science et une formation numérique. C'est une initiative très intéressante que nous espérons pouvoir développer cette année.

### 3ème point : le parrainage

Je n'oublie pas le parrainage républicain car j'ai envie de dire que plus le contexte sera difficile pour nos accueillis, plus un accompagnement individuel sera précieux pour les aider à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent dans notre pays. Depuis 2019, l'année du Covid, nous faisons moins de cérémonies de parrainage et nous parrainons moins de filleuls mais nous poursuivons bien sûr cette action qui est au cœur de l'APARDAP et qui a forgé notre culture de l'accueil des personnes exilées.

### 4ème point : l'hébergement

Ce n'est pas le sujet le plus simple mais nous savons à quel point il est critique pour les accueillis. L'APARDAP a une réelle expérience dans ce domaine et je tiens à saluer le travail considérable de Monique Vuailat qui nous a poussés dans cette voie avec l'énergie que nous lui connaissons. Monique a été très précieuse aussi pour chercher et trouver des financements et pour assurer le contact avec les élus locaux.

D'autres bénévoles ont pris le relais et je pense même qu'un 2ème souffle est arrivé pour poursuivre notre action dans l'hébergement et peut-être même la développer si nous trouvons les ressources humaines et financières pour le faire.

#### 5ème point : accueil et intégration

Je terminerai par un dernier point qui est notre capacité à accueillir au sens large et à proposer des activités d'intégration.

Nous allons avoir un problème cette année avec des travaux importants prévus à Babel Saint Bruno et ceci va perturber l'activité de la Maison des Accueillis pendant une durée indéterminée. Ces travaux sont indispensables et nous serons dans l'obligation de suspendre temporairement l'accueil des accueillis qui est animé tous les après-midis par nos services civiques.

Nous en profiterons pour faire le point sur cette forme d'« accueil de jour » et pour préparer un redémarrage dans les meilleures conditions possibles. Les autres activités qui se passent à l'extérieur comme Partage & Découverte et l'activité Théâtre pourront se poursuivre normalement et avec le succès que l'on sait. Les activités qui se passent à l'intérieur (les repas du mardi, le café des femmes, l'atelier couture) seront démenagées temporairement.

Au cours de notre séminaire 2025, nous avons engagé une réflexion sur l'accueil et la rencontre dans notre association. A l'APARDAP, l'accueil est multiforme et cette réflexion interroge nos valeurs. Nous avons commencé à rédiger et nous finaliserons en 2026 la rédaction d'une charte de nos valeurs. Elles doivent être au service de nos accueillis et de nos filleuls et guider nos pas quels que soient les événements à venir.

Pierre Michaud et Robert Seassau

Co-présidents



# APARDAP

Association de Parrainage Républicain des Demandeurs  
d'Asile et de Protection

6, rue Berthe de Boissieux

38000 - GRENOBLE

 09 51 93 48 18

 [apardap@gmail.com](mailto:apardap@gmail.com)

 <https://www.apardap.org/>

